

2 SEPTEMBRE 1894

INAUGURATION DE LA STATUE DE JOACHIM DU BELLAY A ANCENIS

Monique LANGLOIS

Plus me plaist le sejour qu'ont basty mes yeux,
Que des palais Romains le front audacieux:
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine,
Plus mon Loyre Gaulois, que le Tybre Latin,
Plus mon petit Lyré, que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur Angevine.

Joachim du Bellay, *Les Regrets et autres œuvres*, Paris, 1559.
(Bibliothèque Mazarine, Paris.)

“En Juillet 1892, Léon Séché informe la municipalité d’Ancenis de son intention d’ériger, sur une place publique de la ville, une statue à la gloire de Joachim du Bellay”. Le 16 Mars 1893, le Conseil Municipal délibère.

Le Président vous lecture d'une lettre de M. Léon Séché, Directeur de la revue
illustrée des provinces de l'Ouest.
Celui-ci l'informe qu'il se propose d'élever une statue sur l'une des places publiques
de la Ville d'Ancenis à Joachim du Bellay.
Cette souscription est ouverte pour l'érection de cette statue.
M. Séché espère que le Conseil Municipal voudra bien contracter à cette souscription.
Le Comité de patronage a comme Présidents d'honneur M. Allard (ex Profet
d'Ancenis, Comte de Landernont-Haure d'Annois, le Maire d'Angers, le Maire de Sire,
comme Présidents M. Léon Séché Directeur de la revue des provinces de l'Ouest et comme
membres principaux les Chefs de Maire et Maire de la Ville d'Angers, M. Lully (Président
de l'Association française, Français d'Andigné, Sénateur Marguis de la Bretonnaye
d'Anjou, Vicomte de la Courdonnaye d'Anjou, les conseillers généraux et d'Anjou
d'Ancenis, M. de Giquenau Dominique et Louis Séché, adjoints au Maire,
Rouille, Virey et Astier, Conseillers municipaux d'Ancenis.
Le Maire a répondu à M. Séché que la Ville d'Ancenis accepte avec reconnaissance
l'hommage de la statue de Joachim du Bellay et qu'il lui était reconnaissant du bon
souvenir qu'il avait gardé de son pays natal.
L'Assemblée a passé à cette époque ses résolutions et décide que une des places publiques
de la Ville sera ultérieurement désignée comme emplacement de cette statue.

Délibération du conseil municipal d'Ancenis. Liste des membres du Comité de patronage de la statue de du Bellay

(Archives municipales)

Natif d'Ancenis, homme de lettres, Président de la Revue des Provinces de l'Ouest, L. Séché tient à mettre en valeur les personnages régionaux qui ont marqué leur temps. Le caractère bourgeois de la petite cité ligérienne s'y prête. Ville de garnison, Ancenis abrite alors en ses murs le 64^e régiment d'infanterie dont la musique rehaussera, avec éclat, la fête de l'inauguration de la statue.

Celle-ci coïncidera avec l'ouverture du congrès de l'Association Bretonne et attirera, à Ancenis, beaucoup de monde.

AVANT LA FÊTE

L'idée d'ériger à Ancenis une statue de du Bellay surprend un peu les Anceniens. "Joachim n'est pas né à Ancenis !". Les Angevins se dressent contre la décision d'élever, en Bretagne, l'effigie du poète. Né à Liré, Joachim est angevin, il n'a jamais cité le nom d'Ancenis dans ses vers.

Dans le contexte historique de l'époque, rétorque l'instigateur du projet, cela n'a rien de surprenant. La contestation est vive et irrite profondément L. Séché. "Voilà plus de 300 ans que du Bellay est mort. Les Angevins n'ont encore rien fait pour la mémoire du poète charmant qui, le premier, chanta les louanges d'Anjou. Lorsque j'ouvris une souscription pour lui élever une statue à Ancenis, il s'en trouva un certain nombre et non des moindres pour protester avec indignation contre le choix que j'avais fait de cette petite ville."

Le Conseil Général refuse une subvention. C'est ce que nous confirme le journal l'Anjou : "Dans sa séance du 3 avril 1894, le Conseil Général du Maine-et-Loire trouvant, à juste titre, que Joachim du Bellay appartient avant tout à l'Anjou, et qu'en le revendiquant pour ailleurs, c'est en quelque sorte un vol qu'on lui fait, est d'avis de refuser toute participation au projet".

En rapprochant les deux rives du fleuve, L. Séché réunit l'Anjou et la Bretagne. "La Loire, en vue du coteau de Juigné, rassemble ses ondes éparses et les épand en une vaste nappe d'argent dans une sorte de rade traversée du nord au sud par un pont de fil de fer qui est une merveille de grâce et de légèreté. Le pont qui date du règne de Louis-Philippe est à cette place le trait d'union de la Bretagne et de l'Anjou."

Joachim n'a pas cité le nom d'Ancenis. Néanmoins il a, lui aussi, rapproché les deux rives du fleuve :

*"Et me souvient en mourant
Des douces rives de Loire" (1)*

Et puis, quand il était à Paris, il se disait clerc nantais.

Les arguments de L. Séché ont fini par infléchir les Angevins. Le maire de Liré sera membre du comité de patronage de la statue. Le maire d'Angers viendra à l'inauguration. La contestation sera commentée par la Presse et évoquée au cours de la cérémonie.

Les journaux d'Ancenis n'ont pas laissé d'archives datant de cette période. Selon les organisateurs de la fête d'inauguration, ils accueillirent la nouvelle avec bienveillance. Le "Journal d'Ancenis" correspondant de la Revue des Provinces de l'Ouest prit part à la souscription. La presse parisienne et provinciale s'est montrée favorable.

Le Figaro "Tardif hommage que n'attendent point si longtemps nos modernes politiciens. Du moins, malgré les siècles, quelques-uns ont-ils songé à l'émule de Ronsard pour le délicieux plaisir que ses vers leur causent et en y songeant, montrent-ils le pouvoir qu'a la poésie à mieux durer que les empires".

Le Temps "Les colères se déchaînèrent là-bas, dès le premier jour, à la nouvelle que la statue du poète angevin allait se dresser à Ancenis en terre bretonne".

Cette polémique a marqué les antagonistes des deux rives de la Loire. Au fil de la journée d'inauguration, des vœux seront émis pour que cet événement contribue au rapprochement de la Bretagne et de l'Anjou.

Afin de réaliser son projet, vers 1886, L. Séché s'adressa à Adolphe Léofanti. Sculpteur de talent, celui-ci avait obtenu une mention honorable au Salon de Paris en 1878 et 1882, pour le Christ

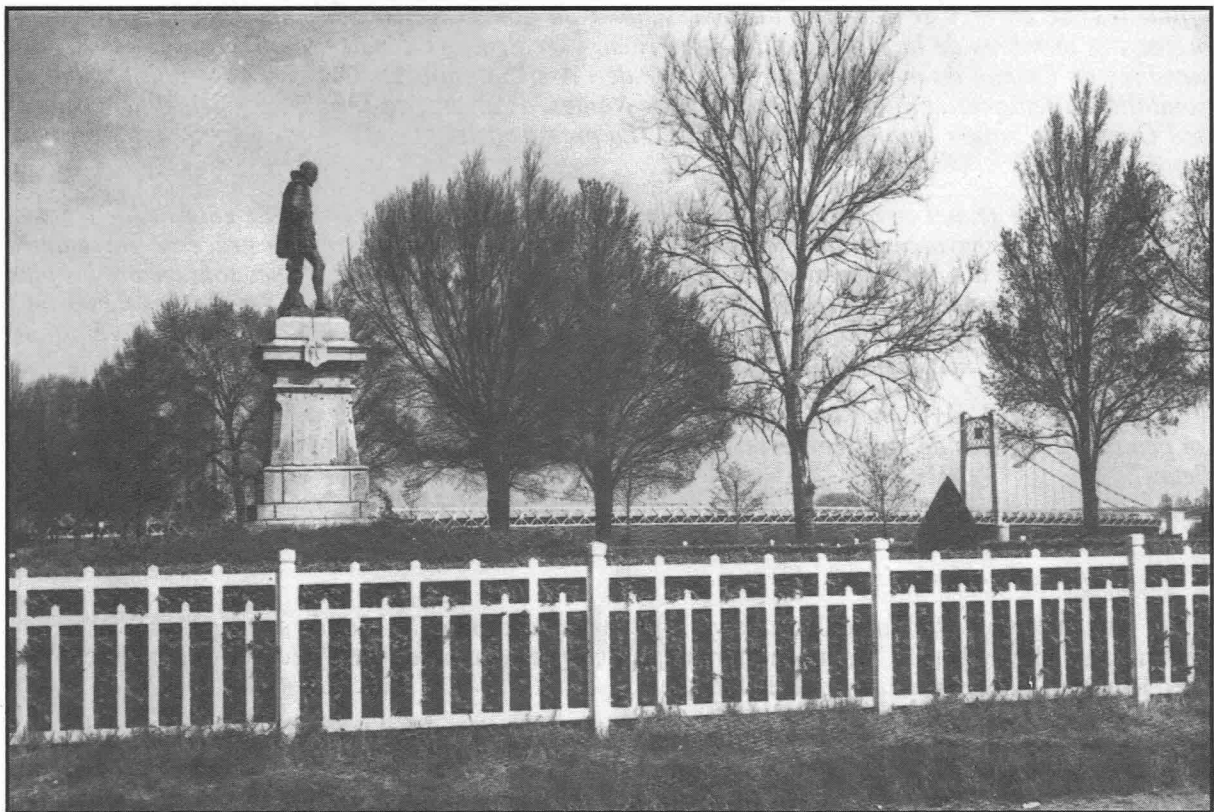
au tombeau. Il exposa d'autres oeuvres à Paris et à Nantes. Il fournit à la "Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou" de jolis dessins, dont plusieurs se rattachent à des sujets nantais. En 1887, il exposa au Salon de Paris la statue en plâtre de du Bellay. Elle plut à la commission de l'Etat chargée de faire les acquisitions, qui l'acheta. Le plâtre fut ensuite envoyé au musée de Rennes, où il fallut aller le chercher pour la fonte de la statue. L'opération fut faite aux frais du ministère du commerce, dans les ateliers de l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers ; le bronze et le piédestal furent payés par le Comité de patronage de la statue.

Dans son discours d'inauguration, L. Séché fait l'éloge du sculpteur : *"Il s'était formé lentement, par une étude patiente et raisonnée, à l'école des maîtres de la Renaissance française et du plus illustre de tous, Michel Columb. Avec quel empressement il accueillit l'offre que je lui fis de modeler cette figure pensive ! Avec quelle conscience il s'entoura de tous les documents qui pouvaient lui donner la clef de l'âme de son modèle ! Avec quel art et quel amour il s'appliqua à faire revivre le poète immortel des "Regrets"*.

Réalisée en bronze, la statue représente du Bellay en pied, vêtu en noble costume du XVI^e siècle. Le poète tient à la main son livre "les Regrets". *"Sous ses pieds est placé un socle de granit de Bécon dont le grain est d'une finesse remarquable. Le socle est orné, à droite et à gauche d'une hermine d'or, par devant d'une palme et des armes de du Bellay : d'argent à la bande fuselée de gueules accompagnée de six fleurs de lys d'azur posées en orle"*. Maintenant les hermines ont disparu. Le socle porte les dates de naissance et de mort du poète : 1522-1560.

"Le 2 février 1894, le Conseil Municipal décide que la statue sera placée sur le vieux port". On aménage un *"square planté d'arbres et de fleurs du pays"*.

L'orientation de la statue, regard tourné vers Liré, n'a pas été fortuite. Ecoutons Léon Séché dans son discours d'inauguration : *"La ville d'Ancenis t'adopte pour son fils et, se conformant à ton plus cher désir, te dresse un autel au bord de ton Loyre gaulois, pour que soir et matin tu puisses voir fumer les cheminées de ton petit village"*.



Statue de Joachim du Bellay

(Cliché Garreau, vers 1960)

LA FÊTE DE L'INAUGURATION

Trois notabilités parisiennes sont attendues : MM. José-Maria de Hérédia et Ferdinand Brunetière de l'Académie Française, M. Armand Silvestre, inspecteur des Beaux Arts et représentant du gouvernement.

Avec MM. le sous-préfet, le maire, les adjoints, quelques membres du comité de patronage, L. Séché attend sur le quai de la gare. Il raconte : *De Hérédia arrive à quatre heures de Blanche-Couronne, près de Savenay, où il passe ses vacances. Le premier mot de l'auteur des "Trophées" en descendant du train est celui-ci : "Mon cher, je n'ai pas d'habit d'académicien. Désolé, mais je parlerai en redingote. L'habit de Boissier était trop grand, celui de Sully-Prudhomme était trop juste"*.

D'aucuns prêtèrent à M. de Hérédia un sentiment d'orgueil. Elu depuis peu à l'Académie française, il estimait, semble-t-il, que ne pas paraître en habit d'académicien nuisait au prestige.

"Le train de six heures amène Brunetière et Armand Silvestre".

2 Septembre. *"Je me suis levé ce matin à cinq heures pour assister au pavoisement du pont suspendu. De peur d'effrayer les animaux qui passent sur le pont, on a posé les faisceaux de drapeaux tricolores tout en haut des colonnes de fonte; ce spectacle, vu de la place des Halles, est d'un effet très pittoresque. Le port est superbe, lui aussi, avec sa grande ligne de platanes et ses mâts pavoisés d'oriflammes blanches aux hermines bretonnes"*.

Le journaliste du "Soleil" nous livre ses impressions sur le charme de notre petite sous-préfecture, calme et sereinement bourgeoise : *"J'éprouve un sentiment de béatitude réelle à me trouver tout à coup transporté dans une de ces régions où règne le calme et où la vie ne se brûle pas par les deux bouts. Ici, la petite maison où chaque ménage a ses lares triomphe encore. La ville est charmante, les demeures de l'époque de la Renaissance y foisonnent"*.

A midi, à la sous-préfecture, un déjeuner de gala réunit une vingtaine de convives de marque.

Deux heures. C'est le moment solennel. La cérémonie est présidée par M de Hérédia. *"Les personnalités se rassemblent sous le péristyle et sur la place de la mairie pour se rendre aux tribunes officielles. Le cortège se compose du représentant du gouvernement, des Académiciens, du sous-préfet, des membres de la Municipalité, de plusieurs sénateurs et députés, d'officiers du 64^e RI, des membres du Comité du monument, de membres de l'Association Bretonne, et d'un grand nombre de notabilités artistiques et littéraires accourues de Nantes, d'Angers, de Tours et des principaux centres de l'Ouest pour saluer le poète du "Petit Liré". La presse parisienne et départementale est largement représentée.*

Le cortège se met en marche vers le Port. Les rues sont pleines d'une foule énorme, de femmes surtout, ces muses vivantes si délicieuses inspiratrices et portant avec tant de grâce de ravissantes toilettes. Le Maire d'Angers remarque avec plaisir que les jolies coiffes angevines sont encore les plus nombreuses. Après avoir traversé les rues des Halles et du Pont, la petite rue des Douves, le cortège arrive sur les lieux de l'inauguration aux accents d'un pas redoublé brillamment enlevé par la musique du 64^e RI, dirigée par M Lacoste.

On a réservé aux dames les meilleures places, puisqu'elles font face à la statue, mais elles sont un peu trop éloignées de nous et c'est dommage. L'estrade aurait gagné à être entourée de ces jolies fleurs".

"Où sont ces doux plaisirs, qu'au soir sous la nuit brune

Les muses me donnaient ?" (2)

Aux accords de la Marseillaise, le voile de la statue tombe. Du haut de son piédestal, du Bellay apparaît, grandiose, pensif. Emouvant hommage à ce grand homme dont l'oeuvre fut immense. Il fut avec Ronsard, l'un des fondateurs de la Pléiade. (5)

Depuis le début du XIX^e siècle la France glorifie ses grands hommes, militaires ou civils. Après la guerre de 1870/1871, la cuisante défaite qui nous a fait perdre l'Alsace et la Lorraine a laissé une profonde blessure. En cette fin du XIX^e siècle, on exalte le patriotisme, le devoir, la morale, l'honneur, le travail. Par ailleurs, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts souhaite faire travailler les sculpteurs.



Statue de Joachim du Bellay vers 1952
(Fonds Cuisnier)

Les orateurs qui, ce 2 septembre 1894, rendent hommage au poète, appuient leur discours sur son œuvre. Ils soulignent avec gravité le patriotisme. La guerre, bien que le mot ne soit pas prononcé, la paix, l'honneur, sont fortement évoqués par les Académiciens et le représentant du Gouvernement. Ils se rapportent avec vigueur à *"Défense et Illustration de la Langue Française"*, s'insurgent, d'une part, contre les poètes méditerranéens qui s'expriment dans leur langue régionale et, d'autre part, contre les auteurs du baccalauréat moderne. Aux uns et aux autres, ils reprochent de remettre en cause la construction érudite de la langue nationale. Nous avons retenu les points forts des allocutions.

L. Séché prononce le premier discours : *"Le poète était chagrin, nous dit l'histoire. N'a-t-il pas, dans la statue de Léofanti, l'air songeur et désabusé de l'homme qui a touché du doigt toutes les vanités de ce monde, et la mélancolie légèrement ironique qui tombe de ses lourdes paupières et se répand sur tout son visage, ne répond-elle pas à l'idée qu'on se fait de sa vie et de son oeuvre ? Léofanti était plus apte que personne à tailler cette poétique image."*

N'est-ce pas du Bellay qui nous a appris le beau mot de Patrie qui résume toutes nos fiertés, tous nos deuils, toutes nos espérances, et le hasard pouvait-il mieux le servir qu'en élevant dans les airs son image radieuse ?

Le comte de Landemont, maire d'Ancenis, répond à L. Séché : *"Nous vous remercions aujourd'hui de nous confier cette belle statue qui est à nos yeux un éclatant hommage rendu à du Bellay et un monument durable destiné à perpétuer, près du berceau de sa famille, le souvenir d'une gloire si profondément et si absolument française"*.

“Car rien n’est après Dieu si grand qu’un Roi de France” .(2)

A. Silvestre s’inquiète du réveil des langues régionales. *“C’est avant tout, l’immortel auteur de la “Défense et Illustration de la Langue Française” que je salue, c’est l’instigateur de ce magnifique retour vers l’antiquité maternelle de l’œuvre de la Pléiade, le salut de notre idiome poétique. C’est cette horreur générale du mensonge que du Bellay rapporta de Rome.*

Peut-être sommes-nous près du jour où la “Défense et Illustration de la Langue Française” reviendra nécessaire, comme au Siècle de du Bellay. Le mouvement poétique contemporain, provençal et languedocien ou des langues ressuscitées, constitue un danger” .

En terminant son discours, le représentant du gouvernement associe aux poètes et aux sculpteurs les soldats morts pour l’honneur de la patrie. *“C’est une caractéristique de ce temps, que le mouvement de piété rétrospective qui réveille partout des gloires demeurées dans l’ombre et couvre la France de statues élevées à ses enfants. Il ne m’est pas permis en ma qualité d’inspecteur des Beaux-Arts de révéler pour quelle part entre dans ce luxe d’images, le devoir d’encourager notre glorieuse école de sculpture contemporaine. Ce culte est dans une union très noble de tous les poètes de la France pour revendiquer une part de ce qui la fait grande encore aux yeux du monde malgré ses injustes revers. C’est un sentiment de pacifique et loyale revanche vis-à-vis de ceux qui nous ont vaincus par les armes seulement, sans rien entamer de notre honneur séculaire. Dans le jardin immense de marbre et de bronze qu’est devenue la patrie, laissez-moi comparer les images du poète à ces fleurs qui, même sur les tombeaux donnent encore l’image triomphante de la beauté et de la vie” .*

*“Heureux de qui la mort de sa gloire est suivie,
Et plus heureux celui, dont l’immortalité
Ne prend commencement de la postérité,
Mais devant que la mort ait son âme ravie” .(2)*

A son tour, J.M. de Hérédia magnifie la Pléiade, l’Antiquité, le grand Pan et la nature *“éternelle, immuable, toujours jeune” . Il honore l’auteur de la “Défense et Illustration de la Langue Française” . “Le grand mouvement littéraire auquel du Bellay prit part est son vrai titre à la gloire et à notre gratitude” .*

Il rappelle l’amour de Joachim pour son pays : *“Il aimait par-dessus tout son pays et la gloire”*

*“Et je pensais aussi ce que pensait Ulysse,
Qu’il n’est rien plus doux que voir encor’ un jour
Fumer sa cheminée” .(2)*

Selon les chroniqueurs, l’apothéose, le *“clou de la journée”* fut le discours de F. Brunetière.

Dans la France d’alors, le baccalauréat sanctionne la fin des études des lycées. Un courant nouveau, moderniste, a pour objectif de placer les jeunes gens au cœur de la vie économique du pays. L’industrie doit s’adapter aux besoins de la France ; le contact avec l’étranger doit être facilité par la connaissance plus approfondie du français et des langues vivantes. L’étude des langues mortes diminue. Ce balbutiement de l’enseignement moderne est considéré comme une atteinte à la culture française, et vivement pris à partie par F. Brunetière.

“Ma raison d’avoir accepté l’invitation est la nécessité de défendre pour ma modeste part, contre les attaques dont on voit qu’ils sont trop fréquemment l’objet, les érudits, les écrivains et les poètes de la Renaissance. Mais voici maintenant qu’on les accuse, en mettant le génie français à l’école de l’Antiquité, de l’avoir détourné de ses voies prétendues nationales. S’ils n’ont pas eux-mêmes, et pour cause, rédigé les programmes de notre baccalauréat, on leur reproche d’en avoir inspiré les auteurs. Et il n’est pas enfin, jusqu’à leur patriotisme qu’on ne mette volontiers en doute, pour avoir osé préférer leurs Olive et leurs Pasithée, leurs Cassandre et leurs Hélène, aux Guibourc de nos chansons de geste. Et je ne sache pas dans l’histoire entière de notre littérature, avant le romantisme, de révolution ou d’évolution plus considérable que celle dont l’auteur de “la Défense et Illustration de la Langue Française” a été avec Ronsard, l’initiateur et le guide. Il a voulu fonder la critique en France, il a voulu substituer une manière de louange qui ne dépendît plus du goût intéressé d’un prince ou du caprice d’une jolie femme, mais de la connaissance des lois éternelles de l’art” .

*“Les lauriers sont séchés, et France autrefois pleine
De l’esprit d’Apollon, ne l’est plus que de Mars.
Phœbus s’enfuit de nous et l’antique ignorance
Sous la faveur de Mars retourne encore en France,
Si Pallas ne défend les lettres et les arts” .(2)*

“Du Bellay n’a souffert de rien tant que du mal sacré du pays, et, s’il a d’autres titres de gloire, il n’en a pas de plus français à notre reconnaissance” .

“France, France, réponds à ma triste querelle” .(2)

F. Brunetière rappelle que le siècle de du Bellay était celui des bouffons. *“Leur tentative, uniquement littéraire, n’a été que de détourner la poésie française d’une tendance à la vulgarité. Le personnage d’amuseur public ou de bouffon de cour que jouaient autour d’eux les poètes, quand ce n’était pas celui d’entremetteur d’amour, leur a semblé comme une dérision de la poésie même, et sur la foi des anciens, ils ont donc essayé de lui rendre ce qu’il avait eu jadis parmi les hommes de noblesse et de dignité” .*

Pour conclure, F. Brunetière se tourne vers l’avenir sans désavouer le passé. *“Disons-le donc hautement et ne l’oublions pas. Ni l’originalité ne saurait consister dans une ignorance volontaire de ce qui nous a précédé, ni l’esprit national dans le béat contentement de soi-même, ni le patriotisme enfin dans un aveuglement systématique à tout ce qui se fait en dehors de nos propres frontières. C’est ce que nous ont appris les hommes de la Renaissance en général” .*

Le Petit Phare de la Loire reproche à M. Brunetière d’avoir *“eu la dent bien dure pour certaine école, pour certains poètes” .*

L’Espérance du peuple se montre élogieux. *“Le célèbre académicien est un critique, un maître et tous ceux qui écrivent sont ses élèves. Par droit de conquête ou par droit de naissance, peu importe, M. Brunetière est le régent du Parnasse contemporain : il enseigne, il affirme, il instruit, distribuant l’éloge quelquefois, le blâme souvent, mais comme le sage, il n’avance rien qu’il ne prouve” .*

Après la cérémonie d’inauguration, *“des voitures envoyées par le Comte Thoinnet de la Turmelière”* amènent les personnalités au château natal du poète.

“L’admiration des poètes pour ces merveilleux coins de paysage aperçus de la route frisait presque l’enthousiasme.

“Le soir, à sept heures, rue du Collège, un banquet de 70 à 80 couverts donné par la municipalité dans la salle d’asile coquettement décorée, réunit tous les invités et MM. les fonctionnaires d’Ancenis. Une profusion de feuillages et de fleurs, de drapeaux tricolores entoure des écussons aux initiales RF ainsi que les armes d’Ancenis et celles de du Bellay, symétriquement disposées autour de la salle. Le menu, fort bien composé, est admirablement servi par M. Gourmaud, de l’hôtel des Voyageurs” .

MENU

*Consommé FIGARO
Bar sauce Hollandaise
Filets à la Périgieux
Selle de mouton à l’Ancennienne
Poulardes du Mans rôties
Salade de Romaine
Haricots verts panachés
Nougât du Bellay
Petits fours
Fruits variés
Dessert
Café
Liqueurs*

Vins : Madère, Vallet, Bordeaux, Bourgogne, Champagne.

Le maire d'Ancenis commence la série des toasts. Au cours de la soirée, la patrie et l'union bretonne-angevine seront au coeur des allocutions.

L. Séché *"porte la santé de M. le maire d'Angers et le remercie d'avoir prouvé par sa présence que la capitale de l'Anjou ne boudait pas sa jeune soeur, comme certains l'avaient prétendu"*.

M. le Docteur Guignard, député maire d'Angers, remercie la municipalité d'Ancenis et fait appel à l'union. *"J'ai toujours aimé la conciliation. Si vous voulez, nous déclarerons votre charmante ville trait d'union entre les deux provinces, signe aimable et vivant de la Fédération Bretonne-Angevine. Du Bellay est notre bien commun, en même temps que sa statue témoigne de notre piété pour lui, elle nous rappellera le lien qui nous unit dans l'amour de la patrie et des lettres"*.

"Au plus beau lieu du ciel, la France fut enceinte des Lettres et des Arts".(2)

Le Patriote de l'Ouest répond au nom de la Presse angevine. *"Au nom de la Presse, nous répondons, aussi dignement que possible, voulant voir, en cette statue du poète angevin sur la terre bretonne comme un trait d'union entre les deux presses-soeurs, entre l'Anjou et la Bretagne, et nous levons notre verre aux poètes, à la France"*.

Un grand moment de cette soirée est le discours du sénateur Audren de Kerdrel. Royaliste au service de la République, il affirme un patriotisme rigoureux. Président de l'Association Bretonne, c'est le drapeau du développement économique et scientifique qu'il éploie.

"Représentants du Parlement, nous sommes ici la patrie Française, nous ne sommes d'aucun parti. A Dieu ne plaise que je conseille à personne d'abjurer son drapeau. Quand le régiment est en marche, le drapeau est enfermé dans sa gaine, devant l'ennemi, il se déploie, et c'est sa gloire alors d'être troué de balles. Nous sommes en marche, l'Association Bretonne ne connaît d'autre ennemi que la routine, qui laisse notre sol improductif, quand elle recule, nous avançons et c'est contre elle que nous déployons notre drapeau, celui du travail, de la science et du dévouement".

Au dehors, la fête populaire bat son plein : *"Au milieu du dîner, nous entendons de la musique. C'est la retraite aux flambeaux qui passe. Tout à l'heure nous la retrouverons au pied de la statue de du Bellay, dans l'embrasement des feux de bengale"*. (Léon Séché)

Après le banquet, les convives se rendent "au cercle littéraire d'Ancenis" où un punch intime réunit les invités officiels. Quelques pièces de vers font les délices de l'aimable assistance. Les femmes, Ancenis, la Patrie en sont l'objet.

L. Séché a deux amours : sa ville et les femmes, vertueuses et commères. C'est du moins ce qu'affirme sa verve poétique, mais sans ambages :

"Ancenis"

*"Mais c'est une ville coquette
Et mignonne en proportion,
On y trouve à discrétion
Les cancans et la femme honnête.
Chez elles la fleur de vertu
S'épanouit en pleine terre.
Le coeur large, du caractère,
Mais la langue, un couteau pointu"*

Léon Séché



Gravure de la statue de Joachim du Bellay par Jean Corabœuf en 1894

(Fonds ARRA)

*“C’est cet esprit, rare présent des cieux,
Dont la beauté de cent grâces pourvue
Perce mon âme, et mon cœur, et mes yeux
Par les rayons de sa poignante vue.”*

Du Bellay (3)

Ce fut une “charmante soirée littéraire, d’où la politique avait été soigneusement bannie”.
(Comte de Landemont)

APRÈS LA FÊTE

Afin de donner à la fête le caractère le plus cordial, au cours de la journée d’inauguration, les personnalités et les journalistes se sont exprimés avec une certaine retenue. Au lendemain de la célébration, ils livrent librement leurs impressions.

Dans l’*Echo de Paris* du 8 septembre, A. Silvestre se laisse aller à une comparaison peu flatteuse entre la lyre et la politique :

“Tout était pavoisé, comme si quelque mamamouchi de la politique y dût venir. L’attention est rare, et tout à l’honneur du pays, de fêter les grands morts de la lyre, avec autant d’apparat que les vivants dont on attend quelque privilège”.

Il dresse un tableau ethnographique des “filles de l’endroit” réaliste, gracieux, amène, poétique :

“C’est vraiment un air des plus joyeux qui est sur tous les visages. Les filles de l’endroit ont type breton très caractérisé, avec des yeux bleus qui semblent faits de deux gouttes jumelles de l’Océan quand le soleil y scintille, des cheveux d’un blond foncé où passent des mèches plus claires, le nez fin et le profil arrêté comme mon ami Feyen-Perrin avait si bien su les fixer dans ses toiles. Les tailles sont un peu carrées, mais peut-être par la maladresse de l’ajustement. En revanche, les têtes sont délicieusement coiffées par des bonnets s’aplatissant au front, pour s’élargir autour des oreilles flottant comme des ailes cassées et encadrant le visage un peu comme au temps de la cour de Marie de Médicis; c’est à la fois hiératique et d’une grâce infinie”.

*“Ne pense pas, Bouju, que les Nymphes Latines,
Me fassent oublier nos Nymphes Angevines.” (2)*

La *Dépêche de Toulouse* du 14 Septembre nous invite à la réflexion sur du Bellay précurseur de la Révolution :

“Tandis qu’on inaugurerait dimanche, sur les bords ensoleillés de la Loire, l’image de ce poète angevin dont François 1^{er} avait été le premier protecteur, en regardant l’image émue qu’en a faite le sculpteur Léofanti, mort aussi en pleine virilité de son talent et en plein désespoir de son rêve, c’est je l’avoue, surtout au du Bellay précurseur de Voltaire que je pensais, presque compatriote de Rabelais, dont le pèlerinage à Rome devait aussi transformer l’esprit et allumer les vaillantes colères contre l’hypocrisie des cagots de son temps”.

*“Mais ce qui plus contre eux quelquefois me dépote,
C’est quand devant le roi, d’un visage hypocrite,
Ils se prennent à rire, et ne savent pourquoi” . (2)*

La “*Gazette de France*” du 30 septembre répond avec vivacité aux attaques des orateurs contre les troubadours. Le journaliste apostrophe A. Silvestre, compatriote méditerranéen de ces poètes patoisants. “La langue ressuscitée des troubadours lui fait peur pour celle de Voltaire. Il s’en vient temps de défendre comme l’intégrité même d’un territoire, l’héritage du parler national. Alors qu’on célébrait du Bellay, était-ce bien choisir son heure pour ce coup de clairon ? Y répondrait-il, lui, s’il vivait ? Lancerait-il contre Roumanille et Mistral une nouvelle “Défense et Illustration de la Langue

Française ?" ce serait ingratitude. Ces troubadours, dont descendent les félibres - les vrais, pas tous - il leur doit la forme poétique de ces "Regrets" qui sont le cri de son coeur. Car il s'est trompé lorsqu'il a cru emprunter le sonnet à l'Italie, et ce n'est pas, comme l'a écrit Sainte-Beuve, "La bouture florentine", mais la bouture provençale qu'il a greffée sur le chêne gaulois. En sorte qu'Avignon eût pu se pavoiser, comme Ancenis".

A. Silvestre décrit les ruines imposantes du vieux manoir où vécut Joachim. Il n'est pas facile d'imaginer que le doux chantre habitait un château fort. Mais les murailles tenant encore debout de nos jours, attestent l'âge moyenâgeux et le rôle de la demeure.

Le représentant du gouvernement rappelle les guerres de religion et les dangers courus à la cour papale : "Elevé dans le ferment de ces fureurs religieuses dont toute la France était ensanglantée, indigné certainement par les cruautés qu'elles traînaient à leur suite, du Bellay le fut encore bien davantage et bien autrement révolté quand il connut, à Rome, le secret de cette abominable domination de la cour papale que subissait, à distance, toute la chrétienté, ou, du moins, la catholicité tout entière. Et son âme loyale s'exhala en dangereuses colères contre ce repaire d'hypocrisie, de crime et de vice qu'était la Ville Eternelle en ce temps de religieuse prospérité".

*"Ne voir qu'entrer soldats, et sortir en campagne,
Emprisonner seigneurs pour un crime incertain". (2)*

A. Silvestre exalte le libre penseur : "Dans son apothéose aux lieux même où il vécut, on dut se borner à magnifier seulement le poète. Mais du Bellay fut un très libre esprit, une âme généreuse, une pensée révoltée, une voix courageuse, un de ces vagues précurseurs de la Révolution à qui nous ne devons jamais marchander notre reconnaissance".

*"O trois et quatre fois malheureuse la terre
Dont le Prince ne voit que par les yeux d'autrui". (2)*

Les journalistes relèvent quelques dissonances dans la belle harmonie de la fête.

Le *Nouvelliste de Nantes* signale l'absence, très remarquée à la cérémonie d'inauguration et au banquet, du comte Thoinnet de la Turmelière.

L'*Espérance du Peuple* remarque : "Le Maire de Liré, croyons-nous, n'était pas là ; c'est un excellent homme, mais qui probablement n'a jamais lu du Bellay. Plus lettré, son voisin, le maire de Bouzillé, M. Le Meignen, était accouru."

Un peu narquois, le même journaliste distingue le maire d'Angers. "Dans cette pléiade de notables personnages brillait comme une étoile de première grandeur, M. Guignard, maire d'Angers, revêtu de ses insignes de député".

Pour ajouter à la magnificence de la fête, un artiste de l'opéra avait été invité ; hélas, le chanteur n'est pas venu.

Le journaliste du *Nouvelliste de Nantes* déplore qu'un artiste ancenien n'ait pu être mis à l'honneur : "Regrettons à ce sujet, qu'il n'ait pas été possible de faire entendre l'œuvre d'un artiste ancenien distingué, M. Quignard, qui a mis en musique, pour la circonstance, le délicieux sonnet de du Bellay :

"Si notre vie est moins qu'une journée en l'éternel" (4)

L'*Espérance du peuple* nous laisse sur le plus bel éloge qu'une ville puisse recevoir: "La ville témoignait, dans son air de fête, un bonheur tranquille et doux. Point de cris, point de tapage, une allure légère et calme."

*"O qu'heureux est celui qui peut passer son âge
Entre pareils à soi" (2)*

ÉPILOGUE

Du Bellay rêvait à la gloire. L'immense statue dressée en son honneur par les Anceniens est à la mesure de la grandeur de son âme. Les grands préceptes exprimés par ce moraliste ont rendu ses sonnets immortels. Le manifeste de la *"Défense et Illustration de la Langue Française"* est une autre gloire du poète. Que dirait-il aujourd'hui, que diraient les défenseurs du baccalauréat classique du 2 Septembre 1894, devant la désinvolture, voire le mépris d'intellectuels pour l'orthographe ? Il n'est certes pas permis à tout le monde d'égaliser les grands illustres de notre langue. On pourrait au moins faire faire aux enfants, assez de dictées et d'exercices de français pour les aider à assimiler les notions essentielles qui, il y a un demi-siècle, étaient indispensables pour obtenir le certificat d'études primaires ! Aidons nos enfants à prendre conscience qu'aimer sa langue maternelle, c'est défendre un patrimoine, c'est aimer son pays.

*"Quant à moi, tant que ma lyre
Voudra les chansons élire
Que je lui commanderai,
Mon Anjou je chanterai"*. (1)

"Du Bellay désigné dans les registres capitulaires sous le nom de M. de Gonnor, est mort au cloître Notre-Dame à Paris, dans la maison du Chantre, le 1^{er} Janvier 1560. Il a été inhumé dans l'église cathédrale. Aucune inscription n'avait été placée sur sa tombe. Ses restes ont disparu". (Léon Séché)

"La mort lui fait dormir une éternelle nuit". (2)



Rue du Bellay inondée, à Noël 1952 ; au fond la statue

(Cliché Garreau)

De son vivant Joachim ne put réaliser ses rêves. Le sculpteur Léofanti à qui nous devons sa belle effigie ne fut pas plus heureux. "La mélancolie de leurs existences brèves, du modèle et de son interprète, fut pareille. Dans les souvenirs communs, le grand bruit du fleuve indifférent qui, pour l'un et l'autre, arrosait la Patrie, en bercera les mémoires associées". (Léon Séché)

"O mon fleuve paternel". (1) ■

NOTES

- (1) Œuvres Choies de Joachim du Bellay par Léon Séché
Œuvres de Joachim du Bellay :
- (2) Les Regrets
- (3) Sonnets de l'Honnête Amour
- (4) L'Olive
- (5) En l'honneur de du Bellay, le Conseil municipal d'Ancenis a donné à la nouvelle bibliothèque le nom de "La Pléiade". (Délibération du 29 - 11 - 93).

BIBLIOGRAPHIE

- Comte de LANDEMONT, *Fêtes Bretonnes, Du Bellay - Congrès Breton*, Ancenis, 1896.
Léon SÉCHÉ, *La fête de Joachim du Bellay à Ancenis, 2 septembre 1894* (Revue illustrée des Provinces de l'Ouest), Paris, 1894.
Léon SÉCHÉ, *Contes et figures de mon pays*, Paris, 1891.
Léon SÉCHÉ, *Œuvres choisies de Joachim du Bellay* (Revue illustrée des Provinces de l'Ouest), Paris, 1894.
Emilien MAILLARD, *L'Art à Nantes au XIX^e siècle*, Paris, 1888.
ADML, Angers (presse journaux).
Archives municipales, Ancenis.
Léon SÉCHÉ, *Revue de la Renaissance, des Amis de la Pléiade*, Paris, 1901.



Ruines du manoir de Joachim du Bellay à la Turmelière de Liré.
Gravure non datée (première moitié du XIX^e s. ?), non signée.

(Fonds ARRA)